

Plan Local d'urbanisme



5 Zonage

epures
Agence d'urbanisme de la région auvergnate

1. Les zones et les secteurs

A. Zones urbaines

- UA** Espace urbain : bâti ancien ordre continu
- UC** Espace urbain : moyenne densité ordre discontinu
- UCp** Espace urbain : moyenne densité ordre discontinu (Puits captant)
- UCéco** Espace urbain : moyenne densité ordre discontinu (Puits captant)
- UF** Zone à vocation d'activité économique

B. Zones à urbaniser

- AU** Zone réservée à une urbanisation future
- AUC** Zone à urbaniser à vocation d'habitat
- AUe** Zone à urbaniser à vocation d'équipements d'intérêt collectif
- AUf** Zone à urbaniser à vocation d'activité
- AUL** Zone de loisirs

C. Zones agricoles

- A** Zone agricole
- Ap** Zone agricole (Puits captant)

D. Zones naturelles et forestières

- N** Zone naturelle protégée
- Np** Zone naturelle protégée (Puits captant)

2. Les autres indications

- Emplacement réservé pour voies et ouvrages publics
- Marge de recul
- Loi Barnier
- Siège d'exploitation
- Entrée de ville

